

CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES & QUALIFICATIONS AU CFJ Filles et Garçons

GOLF DE QUETIGNY - 13 & 14 juin

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

1.1 CATÉGORIE D'ÂGE

Ouvert aux joueurs et joueuses licenciés dans la ligue de Bourgogne Franche-Comté pour la **saïson 2026** :

- Catégorie poucets : 10 ans et moins **nés en 2016 ou après**
- Catégorie poussins : 11 et 12 ans **nés en 2014 et 2015**
- Catégorie benjamins : 13 et 14 ans **nés en 2012 et 2013**

1.2 CRITÈRES DE PARTICIPATION

1.2.1 CHAMPIONNAT RÉGIONAL

Les critères sont :

- **L'index à la date du 8 juin 2026**
- **Le nombre de tours** de 18 trous minimum réalisés sur les 12 derniers mois (toute formule de jeu de classement individuel) **à la date du 8 juin 2026.**

Cet index ainsi que le nombre de tours joués sont renseignés sur l'extranet de chaque club : onglet « licenciés », dans la fiche individuelle du joueur. Le tableau ci-dessous récapitule les critères de participation

Pour la catégorie U10, le nombre de tours de 9 ou 18 trous minimum réalisés sur les 12 derniers mois (toute formule de jeu de classement individuel) à la date du **8 juin 2026.**

CHAMPIONNAT RÉGIONAL								
	U10 jouant 9T (né en 2016 ou après)		U10 jouant 18T (né en 2016 ou après)		U12 (né en 2014 et 2015)		Benjamins (né en 2012 et 2013)	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Index	de 40 à 45	de 40 à 45	<40	<40	≤40	≤40	≤36	≤36
Minimum tour	4	4	4	4	4	4	6	6

1.2.2 QUALIFICATIONS AU CFJ (Championnat de France des Jeunes)

Ouvert aux joueurs et joueuses **de nationalité française** licenciés.es dans la Ligue de Bourgogne Franche-Comté pour la saison 2026.

Les critères sont :

- L'**index à la date du 8 juin 2026** (défini dans le tableau ci-dessous)
- Un nombre de 18 trous minimum **réalisé en épreuve fédérale** sur les 12 derniers mois à la **date du 8 juin 2026** (défini dans le tableau ci-dessous)

CRITÈRES POUR LA QUALIFICATION AU CFJ				
	U12 (nés en 2014 ou après)		Benjamins (nés en 2012-2013)	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Index	≤40	≤40	≤30	≤36
Minimas tours en épreuve fédérale (12 derniers mois)	4	4	6	6

1.2.3 Epreuves comptant pour le mérite

Le joueur ou la joueuse doit **s'acquitter du droit de jeu fédéral (40€)**

2. FORME DE JEU

2.1 FORMULE DE JEU

36 trous en score maximum à 9 coups sur un parcours homologué se rapprochant des distances jeunes préconisées par la FFG.

- 18 trous/jour pour les U10, U12, Benjamin.e.s ayant le niveau requis
- 9 trous/jour pour les U10 classés de 40 à 45 d'index.

Définition du score maximum :

- Formule de jeu assimilée à un stroke play qui donne l'obligation de ramasser la balle après 8 coups (pénalités comprises) si la balle n'est pas tombée dans le trou. Le score marqué sur la carte sera 9.
- Formule de jeu comptant pour le Mérite Jeune et la Moyenne en stroke play.

2.2 CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

Pour les trois catégories suivantes :

Benjamins/Benjamines

Poussins /Poussines

Poucets/Poucettes jouant 18T et ceux jouant 9T.

[Retour sommaire](#)

Vademecum 2026 - Ligue de Bourgogne Franche-Comté

Les trois premiers scores bruts des deux tours de jeu seront récompensés et les vainqueurs seront désignés champion et championne régionale 2026.

A l'issue des deux jours, en cas d'égalité, les ex-aequo seront départagés sur les 9 derniers trous puis 6 puis 3 puis dernier trou du dernier tour puis si l'égalité subsiste trou par trou en remontant.

2.3 REPÈRES DE DÉPARTS

Les repères de départ sont définis par le Comité de l'Épreuve et la Commission Jeunes de la Ligue en fonction des distances recommandées par la FFGOLF.

CATÉGORIES	GARÇONS	FILLES
U10 et U12	GRIS	VIOLET
Benjamins	JAUNE	ROUGE

2.4 HEURES DE DÉPARTS ET GROUPES

Les heures de départ et les groupes sont préparés par la Ligue organisatrice en concertation avec le club et l'arbitre désigné.

2.5 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Épreuve "non-fumeur" :

Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : § 1.2-2 (5)

Chariot électrique :

L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Cadets :

Les cadets ne sont pas autorisés.

Appareils de mesure de distance :

L'utilisation d'appareils de mesure de distance n'est pas autorisée.

Accompagnateurs :

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs, quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc. devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club.

Moyens de déplacements :

Dès la journée de reconnaissance officielle, les vélos, les voiturettes ou tout autre moyen de déplacement sont interdits dans l'enceinte du golf pour les joueurs et les accompagnateurs : § 1.2-2 (4)

[Retour sommaire](#)

Intempéries et circonstances exceptionnelles

En cas de perturbation des épreuves (intempéries ou autre circonstance exceptionnelle), les impératifs suivants doivent être respectés :

- Un tour entamé ne doit pas être annulé : il est repris ou poursuivi dès que les conditions le permettent, quitte à être décalé au lendemain ;
- Si la conclusion du tour ne peut pas être reportée au lendemain (dernier jour de l'épreuve), le Classement définitif est établi uniquement sur le ou les tours disputés intégralement ;
- À l'issue du dernier jour, si aucun tour complet n'a été joué, la compétition est annulée ;
- Le dernier jour de l'épreuve, le Comité ne devrait pas relancer un tour interrompu s'il ne peut raisonnablement pas être mené à son terme.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le représentant de la Commission Jeunes de la Ligue

Le Président de l'Association sportive du club recevant l'épreuve ou son représentant

Le/les représentant(s) du corps arbitral

3. INSCRIPTIONS

3.1 DATES LIMITE D'INSCRIPTION : lundi 8 juin à contact@liguegolfbfc.org

3.2 DROITS D'ENGAGEMENT : 30€ – par chèque ou virement (à privilégier)

[Retour sommaire](#)

4. QUOTAS POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE
20 au 25 juillet – GOLF DU GOUVERNEUR

4.1 RÉPARTITION DES QUOTAS

Le quota de places attribuées à chaque ligue sera calculé sur la base de la moyenne en SP à six mois (Cette moyenne est renseignée sur l'extranet de chaque club onglet sport et moyenne SP),

Une première estimation sera transmise aux Ligues après la parution du mérite jeunes de mai.

Le tableau ci-dessous récapitule les critères de participation

provisoire

	Rang max. de la moyenne SP prise en compte pour établir les quotas	Hors quotas Qualifiés directement par leur place au MJ du mois de juin
U12 Garçons	140 ^e	20 premiers
U12 Filles	110 ^e	15 premières
Benjamins	120 ^e	40 premiers
Benjamines	90 ^e	30 premières

QUOTAS Ligue BFC	Garçons	Filles
Benjamins et Benjamines	Annoncé au 1^{er} juin 2026	
U12		

Places supplémentaires :

Ne sont exemptés de cette épreuve que les jeunes qualifiés :

Par le mérite du mois de juin 2026 :

Les **40 premiers Benjamins** et les **30 premières Benjamines**,

Les **20 premiers U12 garçons** et les **15 premières U12 filles**.

Par une des 12 Wild Card demandée par la ligue à la DTN

Quotas flottants :

Chaque Ligue dispose d'une **place flottante** toutes catégories confondues. (Une ligue peut retirer une place dans une catégorie pour l'ajouter dans une autre). **L'utilisation ou non de ce quota sera décidé par la commission jeune de la Ligue après la date limite d'inscription du 8 juin 2026**

Joueurs qualifiés :

Les joueurs annoncés comme qualifiés au CFJ seront ceux et celles qui rentrent dans le quota défini par leur classement brut à l'issue des deux tours de 18 trous.

Vademecum 2026 - Ligue de Bourgogne Franche-Comté

Au cas où un des deux tours doit être annulé, c'est le score brut de l'unique tour de jeu qui sera pris en compte.

PRISE EN CHARGE POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

4.2.1 La ligue prendra en charge

Les formalités d'inscription au championnat de France, y compris le montant de l'inscription.

A charge des joueurs de renvoyer leur dossier (photos, certificats divers etc).

L'aide forfaitaire de 60€ /jour et par joueur, pour chaque journée de participation à la compétition y compris la reconnaissance de parcours.

L'aide technique, assurée par la CTF si besoin (reconnaissance, échauffement, débriefing) de chaque joueur dont le coach personnel ne serait pas présent.

4.2.2 La ligue ne prendra pas en charge

Les coachs personnels qui pourraient être présents et qui restent à la charge du joueur.

[Retour sommaire](#)